

COMMISSION AFRIQUE UNION INTERNATIONALE DE LA MARIONNETTE

Organisation Internationale fondée en 1929, rattachée à l'UNESCO/ www.unima.org

S/c Musée National du Mali
BP. 159, Bamako
Tel: (+223) 65 83 53 63
E-mail: madousam2002@yahoo.fr

RAPPORT 2008 - 2012. **Bamako mars 2012.**

Le bilan de ce premier mandat de la Commission est en partie positif. Nous n'avons pas pu mettre en œuvre les activités relevant de certains de nos objectifs majeurs. Des activités pourtant déterminantes pour la vie de la structure en Afrique. Mais les quelques résultats obtenus nous donnent l'espoir d'un avenir meilleur pour l'Organe continental, si nous arrivons à réunir les conditions requises pour faire face à ces objectifs.

Il faut d'abord noter que l'entame des activités au sein de la Commission a été pénible. Le président de la Commission ayant opté pour la participation de tous les responsables africains dans le travail, cela nous obligea à faire d'abord face à certaines difficultés dont la gestion nous prit plus de temps que prévu.

Cette option non partagée du président avait pour but la création d'une solidarité, pour la convergence de nos efforts dans le travail et, par là-même, favoriser la mise en place d'une base solide de l'UNIMA en Afrique. La Commission a donc fait face d'abord à ces difficultés inhérentes au travail en groupe, le travail concerté, mais aussi aux difficultés des membres à s'organiser pour consacrer une partie de leur temps aux activités de la Commission.

Ce qui contribua véritablement à nous distraire et à nous éloigner de notre tâche. Au cours de la première année 2008-2009, a été l'intention manifestée de quelques conseillers de mettre en place un système de discrimination entre les membres de l'UNIMA en Afrique. Cette discrimination qui consistait à créer des membres de premier ordre (ceux qui pratiquent le théâtre de marionnettes) et les membres de second ordre (les producteurs, les théoriciens et sympathisants de la marionnette) n'a pas eu son chemin.

C'est donc après un trimestre d'échanges d'idées et de discussions que la Commission a pu élaborer et soumettre son programme d'activités au tour d'objectifs divers et variés.

Pour une efficacité dans le travail nous avons mis en place une forme d'organisation interne originale avec le découpage du Continent en '*Zones de développement UNIMA*', chaque Zone étant confiée à un conseiller international. Nous avons pu ainsi commencer quelques activités au cours de cette première année:

- La création d'un réseau de collaboration entre les Centres UNIMA d'Afrique et l'établissement des liens entre nos centres UNIMA et ceux du reste du monde;
- L'implantation et la promotion de l'UNIMA en Afrique ;
- La conception d'une feuille de route pour l'élaboration du répertoire des compagnies africaines;
- La création du Bulletin d'information de la Commission.

Pour la deuxième année 2009-2010 nous envisageons de commencer l'exécution d'une partie ou de la totalité du reste du programme, conformément au calendrier établi. Mais elle a été plutôt consacrée à la consolidation des activités commencées au cours de la première année :

- les échanges et collaboration entre les centres africains d'une part ; et d'autre part entre les centres africains et les autres centres du reste du monde ;
- l'implantation et la promotion de l'UNIMA en Afrique ;
- le Bulletin d'information de la Commission.

Au nombre des activités que nous n'avons pas pu aborder au cours de la deuxième année, malgré notre volonté, il faut noter pour l'essentiel :

- La mise en place d'un système de rencontre inter-africaine des théâtres de marionnettes ;
- La production d'un livre ou d'un CDROM sur les marionnettes en Afrique ;
- L'élaboration du répertoire des troupes et compagnies de marionnettes africaines, malgré l'existence d'une feuille de route.

Ces différentes activités avaient de commun, en général, qu'elles exigent un apport matériel et financier qui n'est pas à la portée de la Commission.

Au cours de la troisième année, 2010-2011, nous avons non seulement eu des difficultés à aborder d'autres activités, mais aussi à poursuivre les activités en cours comme : les échanges entre les centres nationaux, le Bulletin d'information de la Commission, le répertoire des troupes et compagnies d'Afrique.

En plus du manque de moyen matériel et financier pour aborder de nouvelles activités, la lassitude gagnait du terrain auprès des membres de la Commission. Cette situation très défavorable à notre avancée nous obligea à revoir nos ambitions avec plus d'objectivités. Nous avons ainsi décidé de choisir une ou deux activités que nous pourrions aborder avec le moyen mis à la disposition des différentes Commissions. En concertation avec le Secrétariat Général International, notre choix se porta de façon unanime sur l'édition du premier répertoire des troupes et compagnies africaines et l'organisation d'une réunion de la Commission, c'est-à-dire, les présidents des centres UNIMA d'Afrique.

Nous avons profité de notre participation à la réunion du Conseil de l'UNIMA à Dordrecht, Hollande, pour donner cette information, mais aussi pour évoquer nos inquiétudes quant aux conséquences de nos difficultés à aborder certaines activités, par rapport à l'avenir de la Commission.

Enfin, non moins important, au cours de cette 3^{ème} année la Commission a acquis un ordinateur portable, afin de permettre au président de faire efficacement le travail qui lui est assigné.

La quatrième année n'apporta pas un grand changement dans la situation général de la Commission. Pour l'édition du répertoire les présidents de zones de développement UNIMA et les présidents des centres nationaux, excepté quelques uns, ne se sont pas montrés à la hauteur de l'attente, pour la recherche et l'acheminement des informations concernant les troupes et compagnies relevant de leurs zones, ou de leurs pays.

Cet état de fait a pris l'allure d'une démobilisation générale constatée dès le mois de novembre 2011. Une grande majorité des membres de la Commission ne répondait en moyenne qu'à un message sur quatre envoyés pour ceux qui gardaient le contact.

C'est dans cette atmosphère que le président de la Commission a été invité à prendre part au colloque organisé par la Section UNIMA de Yaoundé, Cameroun, à l'occasion de la 2^{ème} édition de son festival international *Noël en Marionnette*. Malgré la charge financière que cela lui coûtait, il a répondu à l'invitation. Car c'était une opportunité dans la perspective de travailler à l'implantation et à la promotion de l'UNIMA en Afrique. Et les résultats sont allés au delà de notre estimation. Car en plus d'un exposé sur l'UNIMA lors du colloque, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec des marionnettistes d'autres pays de l'Afrique centrale. Et cela nous permis de faire un grand pas dans les activités de l'élaboration du répertoire.

La réunion des membres de la Commission, la deuxième activité prioritaire s'imposait de toute urgence. Malheureusement elle ne devait avoir lieu que par Skype le dimanche 17 mars 2012, après trois tentatives de l'organiser respectivement à Niamey, Douala et Bamako.

A l'ordre du jour de cette réunion par Skype très difficilement organisé, nous avons :

- Les textes régissant les activités au sein de la Commission : critiques et propositions;
- Les objectifs de la Commission : critiques et propositions;
- La succession du Président de la Commission : réflexion et propositions.

Elle ne pu s'achever avant la conclusion de ce rapport. En fait elle a été interrompue par une coupure de courant à Bamako. La deuxième séance qui a été programmée pour le lundi 26, ne

pu avoir lieu pour cause de problèmes de connexion en Afrique du Sud, Janni Younge étant la coordinatrice, et des difficultés politiques et militaires au Mali.

En conclusion nous pouvons retenir que la Commission a fait des résultats par rapports à certains de nos objectifs : la création de la lettre d'information ; l'édition du premier répertoire des troupes et compagnies de marionnettes africaines ; l'implantation de l'UNIMA en Afrique.

Avec l'aide du Web Master Fabrice Guilliot, la Lettre d'Information a été créée au mois de mars 2009. Publiée sous le Titre *UNIMA AFRIKI KUNAFONI* elle est à son quatrième numéro publié au mois de mars 2012. C'est une publication assez riche qui nous renseigne du développement de l'art de la marionnette et de la santé de l'UNIMA en Afrique.

Le premier répertoire des troupes et compagnies africaine dont le travail s'étendit sur les quatre années du mandat est désormais une réalité. Sans être exhaustif du point de vue inventaire des compagnies, c'est un document très simple qui renseigne des adresses des compagnies de marionnettes d'une dizaine de pays africains, et souvent de la diaspora.

Au regard des chiffres, l'implantation de l'UNIMA en Afrique a été une satisfaction. En effet quand la Commission voyait le jour, seuls sept (7) pays africains avaient un Centre UNIMA en activité : l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burkina Faso, le Kenya, le Mali, le Niger et le Togo.

Les quatre années nous ont permis la création d'un centre UNIMA au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, et au Sénégal. Un cinquième pays, l'Égypte, qui a eu son Centre UNIMA pendant ces quatre années a du prendre directement contact avec le Secrétariat Général International.

En ce moment nous avons trois autres pays qui pourraient avoir leur Centre UNIMA, à l'issue de la réunion du Comité Exécutif qui sera organisée à l'occasion du Congrès. Ce sont : le Congo Brazzaville, le Tchad et la Tunisie. Ce qui nous donnera un nombre total de quinze pays membres de l'UNIMA en Afrique.

Avec ces différents résultats, c'est le plus dur qui commence désormais pour l'Organe continental. Car il s'agit de nous battre désormais pour la préservation de ces acquis, mais aussi d'essayer d'aller de l'allant. Or, les activités devant nous permettre d'agir dans ce sens, exigent des moyens matériels et financiers qui ne sont pas à la portée de la Commission.*¹. Nous avons un grand espoir que les démarches entamées par le Secrétariat Général auprès de la direction de l'UNESCO, aboutiront pour nous permettre de donner la pleine mesure de notre volonté et de notre engagement, pour le développement de l'art de marionnette en Afrique sous l'égide de l'Union Internationale de la Marionnette, UNIMA.

Le Président:

Mamadou Samaké.

*1 – Voir détails dans le rapport annuel 2009-2010, du 14 Avril 2010.